

Les importations d'orge en provenance des pays d'Amérique latine sont exemptées des droits de douane, mais celles d'autres pays sont assujetties à des droits de 15 pour cent. Toutefois, ce tarif ne semble pas être un obstacle aux exportations australiennes de l'orge de brasserie destinées au Brésil.

Le Canada exporte présentement, dans d'autres pays d'Amérique du Sud, de l'orge de brasserie dont la qualité et le prix sont concurrentiels par rapport à ceux de l'Australie et de la CEE. Si le Brésil augmente ses importations de cette denrée, le Canada pourrait obtenir une part de ce marché. La plus grande difficulté serait, semble-t-il, la teneur en protéines de l'orge canadien qui est habituellement de 13 pour cent, alors que les brasseries brésiliennes ne demandent généralement que 11,5 pour cent au maximum. Ces dernières craignent qu'une forte teneur en protéines n'affecte la saveur de la bière locale.

Concurrence et activités concurrentielles

Les concurrents du Canada sur le marché brésilien du blé sont les États-Unis et l'Argentine. En 1980, les É.-U. ont fourni 51 pour cent des importations brésiliennes de blé. L'Argentine n'en a fourni que 11 pour cent, comparativement à 40 pour cent en 1979 et à 34 pour cent en 1978.

Ces deux pays sont bien représentés par des compagnies privées au Brésil. Leurs administrations publiques respectives participent à la vente du blé. En effet, l'administration américaine offre des prêts commerciaux et l'administration argentine signe généralement des accords avec l'administration du pays acheteur.

Les principaux fournisseurs d'orge de brasserie au Brésil sont l'Uruguay, l'Argentine et l'Australie. Les principaux exportateurs de malt dans ce pays sont l'Argentine, le Chili et l'Uruguay.

Plan d'action

Le plan d'action suivant a été établi afin de maintenir le volume actuel des exportations de blé au Brésil et de permettre aux entreprises exportatrices d'autres céréales et produits céréaliers de pénétrer le marché brésilien:

- a) Maintenir les bons rapports fournisseur-acheteur qui existent entre la CCB et la Junta do Trigo, c'est-à-dire poursuivre les visites des représentants de la CCB et de l'État, les visites des ministres, les consultations et les réunions générales, ainsi que les échanges de renseignements.
- b) Continuer d'organiser des activités de promotion, c'est-à-dire des missions en provenance du Brésil et du Canada et la participation des secteurs public et privé du Brésil aux cours et séminaires de l'IICG, y compris les cours de brassage et de maltage proposés à l'échelle internationale pour 1982-1983. Les exportateurs d'orge de brasserie ont effectué une visite au Brésil au printemps de 1982.